

Un avis a été donné au public qu'en vertu de la "Loi des Mines de Québec", il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 17 février 1911, constituant en corporation MM. Louis George Héon, négociant, J. C. Alphonse Bordeleau, employé civil, de Victoriaville, Olivier Chrysostome Morissette, marchand de bois, de Sherbrooke, William Harrison Mitchell, gérant de "The Lothinière Lumber Co." Lyster, Walter Harold Cornell, gérant de "The Standard Bedstead Co., de Victoriaville, Octave Gaudet, marchand de fer, Victoriaville, François-Xavier Kirouac, industriel, de Warwick, sous le nom de "The Crescent Copper Ore Company Limited."